

UNIVERSIDAD DE SALAMANCA

FACULTAD DE FILOLOGÍA

GRADO EN ESTUDIOS FRANCESES

Trabajo de Fin de Grado

La Néologie et les néologismes

Création et repérage de mots nouveaux
en langue française. Analyse pratique
de reconnaissance de néologismes.

Autora: Carmen Jimena Revilla García

Tutora: M^a Victoria Rodríguez Navarro

Salamanca, 2015

RÉSUMÉ

Dans ce travail, je réfléchis sur la néologie comme discipline essentielle de la lexicologie lors d'une approche aux nouvelles créations lexicales de la langue française. Pour le faire, je reprends premièrement la définition de néologie et néologisme pour exposer les variations de leurs considérations du XVIIème jusqu'à nos jours et je décris les différents types de création de néologismes pour leur classement. Dans un deuxième moment, j'analyse l'ensemble de procédés qui déterminent la formation des mots nouveaux en français. J'énumère et illustre ces procédés qui varient en emploi selon les époques et les besoins. Troisièmement, je m'approche de différents critères pour reconnaître les néologismes lors d'une requête lexicographique dans un contexte réel. Enfin, je récapitule les bases théoriques étudiées pour mettre en marche une analyse expérimentale de quatre nouveaux termes du domaine sociopolitique qui sont récemment apparus dans les médias français.

ABSTRACT

In this dissertation I consider the Neology as an important field of lexicology when approaching to the new word creations in the French language. In order to this, I will primarily start with the definition of the terms Neology and Neologism, with the aim of explaining their variation all through the history from the XVII to modern times. Besides, I will describe the types of neologisms' creation in order to classify them. Secondly, I will analyze all processes involved in the formation of new French words. I will thus list and illustrate these processes that differ in use according to the different periods and needs. Thirdly, I will use different criteria in order to detect neologisms by doing a lexicographical research in a real setting. Finally, I will sum up the theoretical bases examined in order to conduct an experimental analysis of four new terms taken from the socio-political field that have recently appeared in the French media.

MOTS CLÉS

Création lexicale, Critère lexicographique, Dictionnaire, Lexique, Néologie, Néologisme, Repérage de néologismes

KEYWORDS

Lexical creativity, Lexicographical criterion, Dictionary, Lexicon, Neology, Neologism, Neologism-tracking

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	1
MOTS CLÉS	2
SOMMAIRE.....	3
0. INTRODUCTION	4
1. LEXICOLOGIE: LA NÉOLOGIE ET LES NÉOLOGISMES	7
1.1 La néologie et les néologismes	7
1.1.1 Parcours par l’histoire et l’état actuel de la néologie	11
1.1.2 Le classement de nouveaux mots	14
2. LA CRÉATION DES NÉOLOGISMES	19
2.1 Lexème simple	19
2.2 Affixation.....	20
2.3 Composition	21
2.4 Siglaison	23
2.5 Troncation	24
2.6 Mot valise.....	25
2.7 Néologie sémantique	25
2.8 Néologie par conversion	26
3. CRITÈRES POUR RECONNAITRE LES NÉOLOGISMES.....	27
3.1 Les critères lexicographiques	27
3.2 Les critères typographiques	27
3.3 Les indices contextuels	28
4. ANALYSE PRATIQUE DE RECONNAISSANCE DE NÉOLOGISMES	30
CONCLUSION.....	52
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	54
ANNEXE	57
Annexe 1	57
Annexe 2	58

0. INTRODUCTION

Lors de ma plongée dans la langue française, il y a eu beaucoup de mots nouveaux qui ont enrichi mes connaissances et qui continuent à le faire jour après jour. Je me souviens du goût d'apprendre certains d'entre eux, que ce soit après les avoir pistés dans un dictionnaire, ou que ce soit après les avoir déchiffrés dans leur contexte. Le plaisir reste encore dans l'acquisition de termes nouveaux. Conséquemment, ce bagage lexical que je me suis fourni et mon apprentissage d'autres langues romanes m'ont aidés à développer une intuition lexicale. C'est-à-dire, lorsque j'apprends un mot, j'essaie toujours de le décrypter à l'aide de sa forme, de sa composition, de son contexte et des éléments reconnaissables d'autres termes. Dans la suite, mettant en application ce que j'ai appris lors de mes quatre années de formation, j'immerge dans la famille de mots, les dérivés et les relations syntaxiques, sémantiques et grammaticales que le mot établit.

Toutefois, lorsque je retrouve un néologisme, les connaissances, l'intuition, et même la requête dans un dictionnaire ne sont pas toujours suffisants pour déchiffrer le sens du nouveau mot. Ce côté imprévisible a justement éveillé mon intérêt par la néologie et les créations néologiques. Aussi, la néologie me plaît car c'est une science mouvante. Elle enrichit le lexique par ses mouvements créateurs qui déterminent la survivance d'une langue. De cette façon, j'ai décidé d'approfondir mon étude sur cette branche de la lexicologie. Premièrement, je me propose de parcourir les concepts de néologie et de néologisme, leur classification et leur évolution diachronique. Ensuite, je vais essayer d'analyser les procédés de création propres à la langue française et des critères pour reconnaître les mots nouveaux lors d'une approche néologique. Enfin, je ferai une analyse pratique de repérage de néologismes. Cette partie va conclure mon étude parce que je considère primordiale mettre la théorie en application pour mieux intégrer les connaissances. Avec tout cela, je voudrais bien comprendre

comment les néologismes se créent, se repèrent et s'adhèrent ou s'effacent de la langue selon les besoins et les envies du temps et des locuteurs. Aussi, je voudrais aborder la question de savoir si les néologismes déterminent la vitalité d'une langue.

Enfin, la méthodologie suivie lors de la conception de ce travail Fin de Grado s'est composée de plusieurs étapes. Dans une première étape, j'ai proposé le sujet d'étude à ma tutrice, contextualisé dans l'ensemble des matières du Grado en Estudios Franceses. La tutrice m'a aidée à délimiter et préciser mon sujet d'étude. Dans une deuxième étape, j'ai élaboré la base théorique de mon travail grâce à un sommaire global et à une bibliographie de départ. Ce point de départ a été accepté par la tutrice. Elle m'a recommandé et fourni d'autres ouvrages pour élargir mes références bibliographiques. Dans une troisième étape, et suivant mon emploi du temps précédemment défini, j'ai commencé à rassembler et à analyser mes références bibliographiques. Le logiciel de gestion de références bibliographiques que j'ai employé c'est Zotero. Grâce à ce logiciel j'ai géré mes données. Pour l'élaboration formelle du travail, les références bibliographiques dans et hors le corps du texte et les notes en bas de page, j'ai suivi les normes typographiques présentées dans la feuille de style tirée du magazine *Çédille. Revista de Estudios Franceses*, modifiée par l'APFUE (Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española). Les gestionnaires d'articles que j'ai employés sont Dialnet, Web of Science et le site fourni par l'Université de Toulouse. De plus, j'ai profité de Pocket, l'extension de Chrome, pour recenser les articles dans une bibliothèque personnelle accessible pendant de l'élaboration du travail. Cette troisième étape a déclenché de soucis sur la façon d'aborder certaines questions. Ces questions ont été discutées avec la tutrice qui m'a sagement illustrée après avoir lu le texte. Dans une quatrième étape, j'ai complété mon travail suivant les corrections et précisions que la tutrice avait faites en détail. Dans une dernière étape, et après une deuxième correction, j'ai révisé l'ensemble du texte et j'ai fini la conclusion pour avoir le travail achevé.

Ce travail met ainsi le point final à mes quatre années d'étudiante du Grado en Estudios Franceses dans la Facultad de Filología dans l'Universidad de Salamanca. Je remercie de la formation consacrée par tous les enseignants, spécialement par M^a Victoria Rodríguez Navarro, tutrice lors de l'élaboration de ce travail.

1. LEXICOLOGIE: LA NÉOLOGIE ET LES NÉOLOGISMES

La lexicologie est une science linguistique ayant pour objet le lexique. L'objectif de la lexicologie est d'établir des règles qui permettent d'expliquer comment les unités du lexique se construisent. Elle est ainsi en contact direct avec la morphologie lexicale, qui s'intéresse à la construction des mots autour d'un lexème. En outre, la lexicologie étudie comment les unités du lexique s'organisent les unes par rapport aux autres, c'est-à-dire, les liens de sens entre les mots. Dans cet objectif, la lexicologie travaille avec la sémantique lexicale.

Le lexique est l'ensemble d'unités théoriques d'une langue donnée et le réseau des relations que ces mots entretiennent entre eux. Ces unités sont virtuelles car ils ne sont pas véritablement vivants que dans un énoncé où ils deviennent concrets. L'ensemble d'unités est donc ouvert et mouvant. Des unités s'éteignent, d'autres apparaissent. Par la suite, la discipline de la lexicologie qui s'occupe de nouveaux termes et enrichit sans cesse cet ensemble lexical est la néologie.

1.1 La néologie et les néologismes

La néologie (du grec *néo-* « nouveau » et *-logie* « parole, discours ») étudie l'ensemble des dispositifs formels et sémantiques qui servent à la formation diachronique et l'adhésion de nouveaux termes au lexique d'une langue donnée¹. Elle relève d'une observation, d'une pratique et englobe des entités observables. De ce point de vue, elle pose moins de problèmes que la notion de *néologisme*. » (Gaudin, 246 : 2000). Le néologisme est un nouveau lexème formé pour désigner un objet, un concept, un procédé ou un phénomène inédit ou

¹ L'étude axe sur la néologie générale, c'est-à-dire, sur les créations propres à tous les usagers de la langue. Elle se démarque ainsi de la néonymie, donc ce n'est pas question dans cette étude. La néonymie étudie les néologismes scientifiques dans des domaines très spécifiques.

récemment créé qui dépend des jugements collectifs. Les néologismes se distinguent des néonymes, comme l'étude de Daniel Dincă montre :

[...] se proposent de traiter de la néologie sous un double aspect: les opérations de formation des néologismes (ou les procédés de formation) et les résultats de la créativité lexicale, *néologismes*, pour la langue commune et *néonymes*, pour les langues de spécialité. (Dincă, 591 : 2010).

En outre, le néologisme n'est pas néologique en soi. Le caractère néologique fait l'objet d'une évaluation. Il peut paraître nouveau à un locuteur mais pour parler de néologisme il est indispensable qu' : « un ensemble de locuteurs éprouve, face à un mot donné, un sentiment de nouveauté. Il faut également que le néologisme se diffuse dans la communauté. » (Niklas-Salminen, 141 : 2013). Et même avec ces prémisses :

[...] la notion de *néologicit * ne va pas sans quelques difficultés. Outre le fait qu'elle est r cus e par certains linguistes [...] pour des raisons th oriques, son application pratique ne donne pas toujours des r sultats fiables. Les avis peuvent  tre divers d'une part et il semble bien d'autre par que des n ologismes passent inaper us alors que l'emploi de certains mots du lexique est remarqu . (Sablayrolles, 140 : 2000).

Il y a des n ologismes qui passent inaper us pour la grande majorit  de la population et disparaissent aussi vite qu'ils avaient  t  cr es. Ces n ologismes sont d'habitude supplant s par d'autres correspondants lexicaux ou des emprunts.

Les vocables-n ologismes concurrent pour une m me relation d nominative sont s lectionn s, tri s, r sorb s par l'usage qu'en fait la communaut  linguistique sans que pour autant ils passent n cessairement par une  tape de pr s lection sur paradigme. (Petit, 362 : 2009).

Le néologisme *victorieux* se trouve alors en cours de diffusion. L'utilisateur de la langue peut reconnaître la néologie du terme mais il ne peut pas savoir en avance si le processus de lexicalisation du mot va achever ou pas, comme le souligne Sablayrolles :

Entre sa création et son éventuelle insertion dans un dictionnaire, s'écoule un temps plus ou moins long pendant lequel le néologisme est un SDF, un sans dictionnaire fixe. On observe alors ce paradoxe de la nécessaire circulation d'un mot interdit aux yeux des gens – car absent du dictionnaire – pour qu'il puisse y entrer et exister légalement. (Sablayrolles, 22 : 2008).

D'une façon générale, la présence d'un néologisme dans un dictionnaire atteste donc l'achèvement de la lexicalisation. C'est-à-dire, dès que le néologisme rejoint le dictionnaire, il est tenu comme une unité lexicalisée. Il ne faut pas néanmoins considérer que l'apparition dans un seul dictionnaire établit les bornes de la durée néologique. Il faut d'abord se demander sur le pourquoi de l'omission d'autres dictionnaires :

On comprend les réticences des lexicographes à insérer de tels mots ou acceptions, du fait de la légitimité que cela peut leur conférer, mais ils existent et circulent et on comprend aussi que d'autres lexicographes ne les excluent pas. [...] Il faut donc se méfier de l'absence d'un mot dans un dictionnaire et ne pas décider hâtivement et automatiquement que c'est un néologisme. (Sablayrolles, 21 :2008).

Mais si le néologisme apparaît dans plusieurs dictionnaires et avec une marque lexicographique du type *néol.*, qui signale l'adhésion récente, le mot n'est plus considéré comme une création nouvelle car leur repérage doit s'opérer par le recours à un corpus d'exclusion².

² Précision terminologique tiré de l'article de Cabré (92: 2000): « Corpus de exclusión: conjunto de obras lexicográficas normativas y descriptivas que actúan como filtro en la detección de neologismos. »

On considère alors comme néologiques les unités qui ne sont pas recensées dans les ouvrages lexicographiques existants, dictionnaires, lexiques, recueils de mots nouveaux. Cela suppose aujourd'hui d'accéder à des quantités d'informations très importantes, car les dictionnaires de langue générale, mais aussi les dictionnaires et lexiques spécialisés sont extrêmement nombreux. La tâche, facilitée par le développement d'outils informatiques, dictionnaires et bases de données, reste lourde. (Gaudin, 249 : 2000)

Parmi les dictionnaires et lexiques spécialisés, il y a trois grands groupes³: les suppléments des néologismes de grands dictionnaires de langue, les ouvrages des équipes de recherche universitaire et les dictionnaires prescriptives de néologismes officiels. Les suppléments présentent les mots trop récents qui sont absents dans la nomenclature et complètent donc les grands dictionnaires de langue. Ces suppléments évoluent car « l'informatisation des grands dictionnaires et le support électronique facilitent grandement la mise à jour rapide, ce qui rend superflu un volume séparé des néologismes. » (Humbley, 56 : 2008). En France, les dictionnaires prescriptifs et les études de néologismes issus de travaux de la recherche universitaire sont promis à l'avenir le plus sûr. L'exemple normatif le plus connu est la liste de mots de la Commission générale de terminologie et néologie (issu de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France)⁴, publiée dans le Journal officiel de la République. Ce recensement lexicographique a des chances de continuer étant donné les institutions qui l'avalisent.

Il y a aussi des dictionnaires qui exploitent les néologismes « moins comme témoins de l'évolution de la langue » (Humbley, 53 : 2008) et, plutôt comme témoins de l'évolution de la technologie, la société ou les mœurs. Des exemples célèbres sont *Hexagonal tel qu'on le parle* de Robert Beauvais publié en 1970 et *Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques* en 1986 de

³ John Humbley expose ce recensement en trois groupes et dégage ensuite l'étude de différents types.

⁴ Cf. 1.1.3.3 Les créations dirigées.

Gabrielle Quemada. Plus récemment, il y aussi des versions informatisées des dictionnaires papier et des dictionnaires électroniques parmi lesquels il faut souligner Morfetik qui « constitue un corpus d'exclusion idéal pour l'extraction automatique des néologismes formels » (Cartier, 176 :2008).

1.1.1 Parcours par l'histoire et l'état actuel de la néologie

La néologie et les néologismes sont liés à l'évolution d'une société. Les mots sont donc le reflet de l'histoire nationale et internationale, de la vie sociale, des découvertes scientifiques et culturelles qui marquent une époque. C'est la raison par laquelle les périodes les plus productifs ont coïncidé historiquement avec des révolutions. Depuis longtemps, les locuteurs cherchent à raconter d'une manière convenable, claire et expressive leur présent vécu. Cette envie marque le déroulement diachronique de la néologie en français. De là la difficulté de les admettre :

On sait la difficulté pour le français d'admettre les néologismes : le XVIIe siècle a contribué à figer les capacités du français en matière de néologie par des prescriptions rigoureuses, mais souvent injustifiées (la concurrence des suffixes créait parfois en moyen français des possibilités jugées excessives de dérivation, chaque suffixe ne parvenant à se spécialiser en un sens). Depuis, les progrès scientifiques, techniques, culturels ont conduit à la nécessité d'une terminologie en continuel accroissement. (Dubois, 322 : 2001).

La prise de conscience du besoin des termes nouveaux est défendue par les Modernes. Ils s'affrontent encore aux Anciens, dans un autre débat, cette fois-ci sur la néologie. Cette querelle suit la ligne de leurs affrontements qui marquent le XVIIIème siècle. Les Anciens fixent la langue « en érigeant comme un modèle insurpassable celle du classicisme triomphant mais les grands auteurs ne cessèrent pas pour autant de créer des mots » (Mercier, 110 : 2009). Aux alentours de la Révolution française, les manifestations des antinéologues sont

de moins en moins virulentes. La langue française prend un souffle propre et nouveau manifesté dans les écrits de l'époque. Mais c'est surtout dans les années révolutionnaires que la langue se renouvelle systématiquement et exprime en termes nouveaux tout le progrès éprouvé. Les ouvrages qui rêvent d'une langue nouvelle se succèdent et « le *Vocabulaire de nouveaux privatifs français* publié en 1794 par Charles Pougens [...] témoigne à son tour de cet intérêt pour la néologie qui ne s'est jamais démenti tout au long du siècle. » (Mercier, 5 :2009). Parmi les noms des révolutionnaires acharnés, l'écrivain Louis Sébastien Mercier se détache pour ne pas être un défenseur farfelu mais ferme et hardi. Intéressé depuis toujours pour le lexique, son ouvrage *Néologie, ou vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles* (1801) montre son envie d'accroître le lexique français des termes nouveaux en tant que *petit dictionnaire de la Révolution*. Mais cet ouvrage de référence veille et réfléchit aussi sur la création néologique. Par la suite, « l'expérience cruciale de la Révolution ne fera que le conforter dans l'idée que l'écrivain a un rôle essentiel à jouer comme tout premier desservant et protecteur de la langue. » (Mercier, 11 : 2009). Les réflexions de Mercier dépassent les siècles et s'adressent à ses contemporains et aux générations à venir. Pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, il y a toutefois une perte d'intérêt par la création néologique et un léger retour aux conceptions lexicologiques plus traditionnelles. Mais avant la fin du siècle, Chateaubriand remet encore à la mode le terme *néologisme* et ravive la soif de création :

Lorsque je relis la plupart des écrivains du XVIII^{ème} siècle, je suis confondu et du bruit qu'ils ont fait et de mes anciennes admirations. Soit que la langue ait évoluée, soit qu'elle ait rétrogradée, soit que nous ayons marché vers la civilisation ou battu en retraite vers la barbarie, il est certain que je trouve quelque chose d'usé, de passé, de grisailé, d'inanimé, de froid dans les auteurs qui firent les délices de ma jeunesse (Chateaubriand, 229-230 : 1848).

Ensuite, d'autres écrivains comme Victor Hugo ou Rimbaud et les surréalistes, déjà au XXème siècle, relancent le message de Mercier : « qu'une langue neuve est à inventer. C'est dire que la *Néologie* avait fait entendre un son nouveau dans la littérature. » (Mercier, 36 : 2009).

Pendant la 2ème moitié du XXème siècle, les études autour de la discipline se poursuivent et augmentent. Étant donné le renouvellement incessant de la réalité dans certains domaines, l'apparition des néologismes ne révoquent pas. Les nouvelles technologies, l'internet, le domaine de la santé, la politique ou l'internalisation de l'alimentation ou les repas se trouvent parmi ces domaines en essor. C'est dans les années 70 que beaucoup d'abréviations, qui ne sont plus de nos jours des néologismes, sont apparues : *bio, chimio, écolo, gaspi, macho, placo...* À la fin du XXème siècle, c'est le moment d'apparition et d'entrée des formes siglées comme *ADSL, IVG* ou *OGM* et aussi de nouveaux affixes: comme le préfixe *cyber-* ou le suffixe *-tique*, coïncidant avec la mise en place « d'une activité assidue et concertée de néologie officielle au plan de la francophonie.» (Gaudin, 235 : 2000).

À présent, la langue française continue à créer des unités lexicales. Ces créations sont abstraites et deviennent néologismes quand ils se matérialisent dans des énoncés. Par la suite, cette matérialisation n'assure pas l'installation du nouveau mot dans le lexique. Toutefois, elle transforme l'unité en quelque chose de concret. L'unité devient ainsi susceptible de rejoindre la nomenclature des dictionnaires généraux ou d'être étudiée lors des dictionnaires spécialisés.

Parmi ces unités, il y a des créations nouvelles et des emprunts. Les créations nouvelles⁵ s'articulent autour de procédés dont la langue dispose. Ils font appel à ces ressources de la langue qui varient en typologie et en fréquence selon les langues et les époques. À présent, plus que les créations nouvelles, il y a les emprunts qui sont en vogue. Ces emprunts, surtout à l'anglais, éveillent un grand

⁵ Les créations nouvelles englobent tous les néologismes sans différencier la néologie formelle de la sémantique.

intérêt parmi les lexicographes par leur entrée démesurée dans la langue française. Ce travail est néanmoins centré sur les créations nouvelles obtenues à partir des procédés de création néologique du français⁶.

En conséquence, la néologie bouge et s'adapte au présent des sociétés. Les mots sont une nécessité de l'esprit et cette discipline plurielle répond bien aux besoins langagiers de chaque époque, même si la discipline en soi n'a que modestement retenu l'attention des linguistes.

1.1.2 Le classement de nouveaux mots

La plupart des néologismes de toutes les langues ont pour vocation d'enrichir le lexique. Cela justifie le caractère spontané et transitoire des créations. Cependant, les besoins de plus en plus spécifiques des sociétés et des usagers ont modifié la création, l'implantation et l'adhésion des néologismes. Le classement suivant disjoint les créations de circonstance, des créations conventionnelles et dirigées dont leur but est l'enrichissement lexical de la langue française. En dépit de l'intérêt du travail sur les créations conventionnelles, il est important de connaître d'autres voies de créations des mots nouveaux.

1.1.2.1 Les créations de circonstance

Les créations de circonstance sont des formes nouvelles délibérément créées pour un locuteur et qui ne trouvent pas d'usage en dehors du contexte spécial qui les a déclenchées. À un moment donné, un locuteur a besoin d'un mot qu'il ne trouve pas dans le stock lexical disponible et il décide de le créer individuellement. Ces formations occasionnelles ne se forment pas pour s'implanter et subsister dans la langue. Elles répondent plutôt à une nécessité temporaire de créativité et ne tardent pas à disparaître. Un domaine où ces créations de circonstance sont répandues c'est la littérature. Ces néologismes

⁶ Dorénavant lors de l'emploi du terme *néologisme*, les emprunts sont exclus.

d'auteur se dénomment des hapax et sont souvent liés aux goûts et au style d'un auteur ou d'une œuvre.

Ces créations de circonstance n'ont pas un but d'implantation dans le lexique, quoiqu'il y ait des exemples des mots lexicalisés qui ont rejoint les dictionnaires.

1.1.2.2 Les créations conventionnelles

Les créations conventionnelles naissent spontanément des pratiques langagières afin de combler un vide linguistique. C'est pourquoi les néologismes reflètent l'évolution des idées et des mœurs. Ces créations ont un caractère transitoire et l'essor n'est jamais réglé à l'avance. Beaucoup de ces nouvelles unités disparaissent aussi vite qu'elles ont été créées malgré les efforts pour les imposer. En revanche, d'autres commencent à être de plus en plus employés par les locuteurs et subsistent. Elles s'intègrent au lexique français et rejoignent a posteriori les dictionnaires comme apparaît dans cette affirmation :

[...] lorsque leur diffusion a atteint un seuil suffisant pour que leur lexicalisation soit considérée comme acquise. Une fois enregistrés dans les dictionnaires, ils perdent leur statut de néologisme, pour n'être plus que des mots ordinaires, seulement plus récents que d'autres. (Niklas-Salminen, 14 : 2013).

Et pourquoi ce caractère transitoire des créations lexicales ? L'implantation des néologismes vient principalement déterminé par la création et l'usage spontanés faits par les usagers de la langue. Ceux sont eux qui matérialisent un mot et ceux qui peuvent le rendre diffusé. Malgré leur volonté, un mot peut disparaître parce que la technique à laquelle elle fait référence a été dépassée. Mais aussi, parce que le mot a été supplanté par une autre dénomination plus concurrente. D'habitude, ces autres dénominations sont des emprunts, de plus en plus nombreux en français, surtout provenant de l'anglais. Vu cette entrée massive d'anglicismes, la France a entrepris une politique linguistique afin de réduire les anglicismes et imposer des créations endogènes au français.

1.1.2.3 Les créations dirigées

Les créations dirigées sont des néologismes qui ont perdu leur caractère transitoire pour être directement imposés et intégrés au lexique français. Ils sont ainsi une conséquence directe des décisions politiques.

Au cœur de cette politique linguistique il y a la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (DGLFLF). La DGLFLF est directement reliée au ministère de Culture de la République française et s'occupe « d'animer et de coordonner la politique linguistique du Gouvernement et d'orienter son évolution dans un sens favorable au maintien de la cohésion sociale et à la prise en compte de la diversité de notre société. » (Ministère de la Culture et de la Communication, 2015 : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>) Parmi d'autres missions de politique linguistique de la DGLFLF, elle coordonne dix-huit commissions spécialisées de terminologie au centre desquelles se trouve la Commission générale de terminologie et néologie. Ces commissions enrichissent et modernisent le français en contribuant au maintien de la fonctionnalité de la langue française.

La Commission générale de terminologie et néologie est la responsable de la création, de la diffusion et de la sensibilisation vis-à-vis les néologismes proposés. C'est la raison pour laquelle sa mission première est :

[...] créer des termes et expressions nouveaux pour combler les lacunes de notre vocabulaire et de désigner en français les concepts et réalités qui apparaissent sous des appellations étrangères, le plus souvent en anglo-américain, notamment dans les domaines économique, scientifique et technique. (FranceTerme, 2015 : <http://www.culture.fr/franceterme>)

Donc, la Commission cherche que le français demeure vivant et soit capable d'exprimer ce nouveau monde complexe et diverse sans s'aider des termes empruntés.

La création d'une terminologie nouvelle cohérente se fait « conforme aux règles de formation des mots en français » (FranceTerme, 2015 : <http://www.culture.fr/franceterme>). De plus, la Commission tient compte de l'avis des internautes et propose une « boîte à idées » sur internet pour exprimer ses préférences. Ainsi, ce site⁷ invite à faire « part de vos commentaires sur les termes français qui vous paraîtraient les plus aptes à répondre à des besoins d'expression liés aux évolutions du monde contemporain. Vous contribuerez ainsi à l'enrichissement de la langue française. » (wikiLF, 2015 : <http://wikilf.culture.fr/>). Cette invitation implique les usagers et essaie de rendre accessible au plus large public le nouveau terme finalement proposé. Ces termes proposés sont rassemblés dans la base de données terminologiques FranceTerme⁸, créée aussi par la DGLFLF, et publiés au Journal officiel de la République française. FranceTerme propose des listes de mots par domaine. Après avoir choisi un domaine, les mots sont proposés accompagnés d'une définition, de leur équivalent étranger et de leur date de publication dans le Journal officiel⁹. FranceTerme publie aussi *Le réflexe FranceTerme : vous pouvez le dire en français?*¹⁰, des brochures classées par domaine contenant des termes découverts et des néologismes ou pas encore dans la langue française. FranceTerme travaille ainsi pour la diffusion, du même que les administrations et les établissements de l'état, où ces termes publiés au Journal officiel sont d'usage obligatoire.

Toutefois, le degré de diffusion et d'implantation de ces termes ne dépendent pas tout simplement de ces institutions publiques. Les commissions servent de référence, dotent au français des termes dont il a besoin et travaillent pour leur diffusion, mais ils ne peuvent pas obliger tous les usagers à l'emploi d'un terme. Après tout, c'est l'emploi fait par les médias, les locuteurs et les traducteurs qui auront plus de poids et déterminera l'intégration au lexique collectif du terme.

⁷ <http://wikilf.culture.fr/>

⁸ <http://www.culture.fr/franceterme>

⁹ Cf. annexe 1

¹⁰ Cf annexe 2

Donc, même si ces néologismes sont imposés à différents niveaux, à d'autres niveaux la vigueur reste provisoire comme les autres types de création.

2. LA CRÉATION DES NÉOLOGISMES

Dans la néologie, la création lexicale est l'ensemble de processus qui déterminent la formation des mots nouveaux. Le français dispose de différents moyens pour créer des mots qui s'alternent indistinctement selon les besoins lexicographiques.

Tous les procédés de créativité lexicale donnent lieu à des néologismes qui sont des lexèmes complexes, c'est-à-dire, qui résultent d'une manipulation formelle, sémantique ou catégorielle. Sauf, lorsque le néologisme est un lexème simple en soi et ne reçoit aucune manipulation. Ensuite, malgré les similitudes entre quelques procédés de création lexicale, aucun d'entre eux ne coïncident complètement. Les différences sont les manipulations qui ont été exercées aux lexèmes de base pour obtenir les néologismes et les types de base résultante : simple ou multiple.

Selon les époques, les circonstances et les périodes de purisme ou d'ouverture linguistique, les types de créativité et leur productivité varient mais le but continue à être l'enrichissement du lexique français.

2.1 Lexème simple

Le mot nouveau créé peut être un lexème simple, c'est-à-dire, une unité qui correspond à une base et qui n'est pas décomposable. C'est un processus plus rare car les nouveaux mots qui entrent dans la langue sont plutôt des mots déjà existants qui expérimentent de diverses variations, des emprunts ou des emprunts réemployés à la française.

Ce procédé de création lexicale se relie souvent au domaine littéraire car les créations de circonstance des écrivains sont le domaine le plus prolifère des lexèmes nouveaux simples. En guise d'exemple, on peut insérer le lexème

gisouclot. Ce nouveau mot à base simple se retrouve dans le roman *Babel des mers* (1987) de René de Ceccaty et désigne un fruit imaginaire. Également, il y a le lexème pas décomposable *tarand* créé par Antonin Artaud lors de l'écriture de *L'Arve et l'aume* et qui se définit dans le texte même :

- Je vois cela maintenant, remarqua pensivement Alice : est-ce que c'est des tarands ?
- Parfait, des tarands sont des animaux qui taraudent en tournant et en raclant, quelque chose comme des fourmiliers, des blaireaux. (Artaud, 76 : 1989).

Donc, les lexèmes simples sont rares, répondent d'habitude à des besoins spécifiques et sont guère susceptibles d'entrer dans les dictionnaires généraux.

2.2 Affixation

Pour créer de nouveaux mots, l'affixation est l'un des mécanismes de production le plus puissant. L'affixe est un élément, pas susceptible d'emploi indépendant, qui s'adjoint à un radical autonome pour construire un nouveau lexème dérivé. Les affixes du français sont le préfixe et le suffixe et ils se fixent « au début ou à la fin d'un radical pour en modifier le sens ou la catégorie lexicale ou grammaticale » (ISO 4 : 1997). La catégorie grammaticale des dérivés n'est pas toujours modifiée, elle varie selon la préfixation ou la suffixation :

Les préfixes ne jouent aucun rôle sur la catégorie grammaticale de l'unité de signification résultante (dé-permet de dériver un verbe : défaire ; un substantif : défection ; un participe-adjectif : défait), alors que les suffixes permettent le changement de catégorie grammaticale : l'adjectif noir aura ainsi une série de dérivés verbaux, nominaux ou adjectivaux noircir, noirceur, noirâtre. (Dubois, 437 : 2001).

Les mots dérivés obtenus peuvent être donc formés grâce à un préfixe, à un suffixe ou à leur combinaison, mais aussi, selon les mots de Niklas-Salminen :

[...] l'affixation peut opérer aussi bien sur des bases simples que sur des bases déjà élargies par préfixation ou par suffixation. Elle peut aussi se faire à partir des mots

d'origine étrangère, à partir des sigles ou même à partir des constructions syntaxiques entières :

lat. *celer* (« rapide ») → célérité, accélérer, décélérer

strip-tease → strip-teaseuse

CAPES → capésien

jusqu'au bout → jusqu'au-boutiste (Niklas-Salminen, 47-48 : 2013).

La proportion des mots nouveaux par affixation, spécialement grâce aux suffixes, est élevée au sein du lexique français et cette grande productivité a conduit à des études plus nuancées de ce procédé. Donc, pour qu'il y ait affixation, des liens sémantiques et formels s'établissent entre la base et le mot résultant : le dérivé doit être analysé comme le résultat de la combinaison.

2.3 Composition

Parmi les procédés de composition, il y a deux grands types des composés : les composés populaires et les composés savants.

La composition populaire est un procédé de création lexicale dans lequel deux lexèmes autonomes du français s'associent pour former un terme nouveau. Les deux lexèmes apportent leurs significations pour créer un troisième lexème dont le sens dépasse celui de ses éléments constituants. De plus :

La fusion graphique des termes a souvent pour résultat d'obscurcir le phénomène de composition, surtout quand elle s'accompagne de modifications orthographiques et/ou phonologiques des éléments : *gendarme* et *vinaigre* sont fréquemment interprétés par les locuteurs comme des composés. Mais il n'en va pas de même pour [...] *colporter* (« porter au cou »), *saupoudrer* (« poudrer de sel »), etc., qui ne sont plus de composés que du point de vue diachronique : d'où les changements de sens observés pour *colporter* (*on colporte des nouvelles*) ou *saupoudrer* (*saupoudre de sucre*). (Arrivé, 127-128 : 1986).

Ensuite, selon la nature grammaticale, le sens et l'ordre des constituants, la catégorie grammaticale du néologisme peut concorder ou pas avec celle des lexèmes autonomes de départ. Pour donner des exemples, le terme *application mobile* est constitué par deux substantifs et la catégorie grammaticale y reste. En revanche, par exemple le terme *gâte-sauce* est composé d'un verbe et d'un substantif et sa catégorie grammaticale est substantif, perdant ainsi le verbe son poids grammaticale.

Le français crée aussi de mots nouveaux par composition savante, c'est-à-dire, par des éléments empruntés au latin et au grec. Dans cette composition, deux bases s'associent et apportent aussi leur signification pour créer un néologisme à base multiple. Tout au moins, l'un de ces deux éléments est une base non autonome d'origine ancienne. En guise d'exemple, il y a le néologisme *chrononutrition* constitué du mot grec *chrono* et de l'élément endogène du français *nutrition*. Le deuxième élément de la composition peut être aussi issu de la même base latine ou grecque, comme par exemple *bibliophile* composé par les éléments grecs : *biblio* et *phile*. En outre, il y a aussi des composés hybrides formés d'un élément grec et d'un élément latin non autonomes qui deviennent indépendants lorsqu'ils forment un composé néoclassique. Pour citer un exemple, il y a le mot *ludothèque* forgé de l'élément latin *ludo* et de l'élément grec *thèque*. La catégorie grammaticale varie ainsi très souvent dans la composition savante et la forme et le sens sont aussi toujours modifiés comme illustre Sablayrolles :

Le sens n'est pas complètement constructible à partir des éléments constitutifs. Il est nécessaire pour beaucoup d'entre eux de connaître le contexte dans lequel ils sont pris pour pouvoir les interpréter correctement, dans la mesure où ils constituent la reprise sous forme d'unités lexicales uniques de syntagmes figurant précédemment dans l'énoncé. (Sablayrolles, 222 : 2000).

En conclusion, autant les néologismes créés par composition populaire que par composition savante, ils doivent être employés comme des unités figées dans le discours.

2.4 Siglaison

La siglaison est un type de procédé de créativité néologique qui convoque les lettres initiales des mots d'une unité lexicale complexe pour obtenir une seule unité : le sigle. Il y a donc une manipulation formelle des éléments composants. Le rapport entre le sigle et le syntagme développé est transparent, c'est-à-dire, le sigle conserve le signifié des bases de départ étant souvent homonyme. La catégorie grammaticale, ayant souvent le statut d'un nom propre ou commun, se conserve aussi.

En français, il y a d'un côté des sigles épelés lettre par lettre, comme explique González Hernández :

En francés un buen número de siglas se deletrean porque la secuencia está formada por aglutinación de grafemas consonánticos que no permite la lectura como si se tratara de una lexía:

CFP (Centre de Formation Professionnelle) [seɛfpe]

[...]

El hecho de que la sigla tenga soporte vocálico y pueda leerse como una serie silábica, no es suficiente garantía para que la sigla no se deletree. Así sucede con las siglas siguientes que a pesar de estar formadas por Consonante + Vocal + Consonante, se deletrean:

RER (Réseau Express Regional) [ɛRøɛR]

[...]

En otros casos el sistema de lectura deletreada contamina a la representación gráfica. Sucede así en francés con la sigla: *BD* (Bande Dessinée), que ha pasado a escribirse *bédé*, como un calco de su pronunciación [bede]. Otras siglas presentan una lectura híbrida, parte deletreada y parte silábica. (González Hernández, 665 : 2009).

D'un autre côté, il y a des sigles lus comme un mot. Lorsqu'ils sont prononcés de façon syllabaire, car le regroupement voyelle+consonne le permet, il s'agit d'un acronyme. Le néologisme *IBAN* [iban] fonctionne d'exemple.

En outre, il y a des sigles qui arrivent à se lexicaliser, entrent dans le lexique français et s'inscrivent même au sein de paradigmes d'affixation. Voilà cet aspect expliqué par Niklas-Salminen :

Ils forment des signifiants possédant une fonction désignative autonome intégrée au système général de la langue (*USA, UNESCO, SNCF, RATP*). Les sujets parlants sont souvent incapables de reconstituer la locution entière correspondant à ces sigles, mais ils connaissent parfaitement bien leur signification. Certains sigles sont devenus des mots véritables. [...] L'emploi des lettres capitales devient alors inutile. Quelques sigles fonctionnent comme des noms propres, sans article, d'autres comme des noms communs. [...] Les sigles totalement entrés dans l'usage donnent souvent naissance à la création de mots dérivés par suffixation. (Niklas-Salminen, 77 : 2013).

2.5 Troncation

Le procédé de troncation crée des mots nouveaux par l'amputation de la partie initiale ou finale de la forme de départ. Quand la réduction s'exerce dans la partie antérieure du mot, c'est-à-dire, dans la partie initiale du mot, c'est une troncation d'aphérèse, comme par exemple *(ca)pitaine*. Au contraire, si la troncation est postérieure et efface la partie finale du mot, c'est une troncation d'apocope. C'est la plus courante et un exemple est *bio(logique)*. En outre, la troncation peut être médiane et se produire par suppression d'un élément central. Lors de cette rare réduction du signifiant central, la troncation se dénomme syncope et elle peut s'illustrer avec le mot *voilà* tronqué *v'la*. La troncation peut être aussi double quand c'est simultanément antérieure et postérieure, comme dans le mot *frigo* troncation de *(ré)frig(érateur)*.

Dans la troncation, le néologisme est une base simple qui conserve la signification et la catégorie grammaticale du radical. La manipulation est donc

tout simplement formelle. Le mot nouveau tronqué coexiste avec le mot de base et « un mot tronqué se substitue souvent progressivement à la forme pleine qui a tendance à sortir de l'usage : *stylo (stylographe)*.» (Niklas-Salminen, 75 : 2013).

Et encore, comme explique González Hernández:

Cuando la forma acortada se impone sobre la unidad léxica plena, se invierten los términos de la relación: la forma acortada aparece como neutra (denotación) frente a la forma alargada considerada como marcada (connotación). (González Hernández, 661: 2009).

2.6 Mot valise

Le mot valise est une forme particulière de création de mots nouveaux qui télescope deux lexèmes simples. Cette amalgame emboîte un mot dans l'autre, « ce qui implique l'effacement d'une partie de l'un au moins de deux mots. » (Niklas-Salminen, 72 : 2013). Cette superposition des bases produit un changement formel et sémantique, mais le mot valise garde la même catégorie grammaticale des lexèmes superposés. En tant qu'exemple il y a le mot *japoniaiserie* créé par l'enchâssement du mot *Japon* et *niaiserie* qui modifient leur forme pour créer ainsi le néologisme.

2.7 Néologie sémantique

Les mots nouveaux créés par néologie sémantique s'attachent au sens du mot. Ils sont des acceptions nouvelles pour des mots existants. Il y a une association entre un signifiant existant et un signifié nouveau. Le néologisme résultant est ainsi une base simple qui coïncide avec la forme et la catégorie grammaticale de la base de départ. La différence se produit donc au niveau de sens, sujet relevé par Gaudin :

Les procédés les plus courants pour expliquer la néologie sémantique sont la *métaphore* et la *métonymie*. [...] Roman Jakobson montre qu'il existe une différence essentielle entre métaphore et métonymie, la première étant le lieu d'un changement sémantique, alors que la seconde relève d'un changement de référence. (Gaudin, 304 : 2000).

Un exemple de néologie sémantique est le terme *rallye*. La forme et la catégorie grammaticale ne varient pas mais un autre signifié s'est ajouté relié aux courses ludiques par étapes et pas aux automobiles.

2.8 Néologie par conversion

La création des néologismes par conversion, aussi nommée dérivation impropre ou hypostase, se concentre sur la relation grammaticale que les mots établissent. C'est justement la catégorie grammaticale du mot qui change. Le signifiant, c'est-à-dire, la morphologie du mot demeure inchangée. Un exemple qui illustre ce processus est l'adjectif *frais* qui devient un adverbe dans l'énoncé « manger *frais* ». Par ce transfert d'une classe grammaticale à une autre, le sens est bouleversé. Ainsi : « la conversion ne diffère pas fondamentalement de la dérivation suffixale ou préfixale, parce qu'elle permet d'effectuer les mêmes types de construction de sens nouveaux mais elle n'implique pas les mêmes mécanismes formels. » (Niklas-Salminen, 62 : 2013). Le français branché contemporain multiplie ces dérivations impropres et il faut tenir en compte que :

La présence dans le dictionnaire d'un signifiant ne doit donc pas conduire à exclure du domaine néologique ces nouveaux emplois que les analyseurs syntaxiques repèrent, pour ne pas correspondre aux informations de catégorie données systématiquement par les dictionnaires. (Sablayrolles, 29 :2008).

Ces processus de créativité lexicale du français reflètent, comme conclût Daniela Dincă : « [...] le développement scientifique, technique et culturel d'une société, car chaque langue dispose d'un ensemble de procédés morphologiques, morphosyntaxiques et morphosémantiques pour créer les nouvelles dénominations. » (Dincă, 595 : 2010).

3. CRITÈRES POUR RECONNAITRE LES NÉOLOGISMES

3.1 Les critères lexicographiques

À l'écrit et à l'oral, il y a des termes qui peuvent être considérés comme des néologismes. Pour éviter de juger comme terme nouveau un mot qui n'est nouveau que pour soi, il faut consulter les grands dictionnaires contemporains : le Petit Robert ou le Grand Larousse de la langue française. La requête du terme dans le dictionnaire évite de prendre par des néologismes des mots spécialisés dans un domaine de connaissance particulier, des archaïsmes ou des mots rares, qui sont d'habitude méconnus par les usagers standards de la langue.

3.2 Les critères typographiques

À l'écrit, les mots nouveaux sont généralement signalés typographiquement. Parmi les signes typographiques, les néologismes peuvent se retrouver mis entre guillemets. Les caractères gras ou, moins souvent, les italiques sont aussi des signes typographiques récurrents qui montrent déjà le statut différent de ces formes. Ou bien encore, des jeux sur la taille des caractères ou leur espacement ou emplacement, spécifiquement dans les titres. La dernière mise en relief tient au contraste des couleurs, « les néologismes se trouvent ainsi plus fréquemment imprimés [...] dans d'autres couleurs que noir sur fond blanc. » (Sablayrolles, 264 : 2000).

Ces critères typographiques sont donc principalement exploités par les médias, surtout à l'écrit. En France, ces critères ne sont pas unifiés lorsqu'ils veulent marquer un emploi néologique. Néanmoins, quoi qu'il soit le signe employé, il indique déjà au lecteur le caractère néologique du terme.

3.3 Les indices contextuels

À l'écrit et à l'oral, l'existence de flottements autour du néologisme est un indice de nouveauté. Ces flottements peuvent être des synonymes ou des explications qui accompagnent le nouveau terme. Les mots peuvent être recensés ou avoir aussi un caractère néologique. Un autre exemple c'est la parenthèse explicative. Cet emploi est assez récurrent avec les sigles nouveaux. D'habitude, ils ne sont pas suffisamment implantés et l'utilisateur potentiel du néologisme a besoin d'une annotation pour pouvoir hypothétiquement accepter le terme et l'inclure dans son bagage lexical. Dans ce flottement, il faut aussi tenir en compte les adjectifs voisins. Des adjectifs qualificatifs tels que récent, nouveau, dernier, innovant... sont aussi des indices contextuels.

Dans les médias, l'emplacement d'un nouveau terme est aussi clé. Ils savent que les consommateurs passent par le titre avant de plonger dans le corps. Si le titre, le sous-titre, le chapeau ou l'intitulé d'une émission comptent souvent sur de nouveaux termes, cela retiendra l'attention des consommateurs par le caractère de nouveauté. Par ailleurs, les médias ont de la force lexicographique car ils arrivent à une cible de population très large. Ils sont ainsi au plus haut point responsables de la diffusion et de l'intégration progressive d'un terme nouveau dans la langue française, comme le signale Sablayrolles :

Tout d'abord, un même néologisme est perçu comme tel un nombre x de fois par tous ses interprétants quasiment simultanément s'il est proféré dans un média sonore, ou dans un laps de temps assez restreint pour un journal ou un périodique.

À cette multiplicité s'ajoute le fait que la dimension temporelle peut s'étendre, parfois largement. Des émissions radiophoniques ou télévisées peuvent être diffusées longtemps après leur première diffusion. La presse écrite peut être consultée longtemps après le moment de parution. (Sablayrolles, 200 :2000).

Ces critères sont la base de la recherche lexicographique exposée dans l'épigraphe suivant. Ils sont mis en fonctionnement pour repérer jusqu'à tel point

les néologismes trouvés pourraient définitivement s'implanter et rejoindre les grands dictionnaires de la langue française.

Remarquons qu'un seul critère suffit pour considérer un fragment d'énoncé comme néologisme, [...] mais la plupart du temps plusieurs critères se conjuguent sans qu'il soit toujours possible de déterminer le poids respectif de chacun de ces critères qui opèrent conjointement mais dont certains pèsent sans doute plus lourdement que des autres. Il semble que l'identification d'une lexie néologique est d'autant plus facile que les critères associés sont plus nombreux. (Sablayrolles, 162 : 2000).

Il n'y a pas toutefois un repérage mécanique des néologismes ni à partir de la liste des critères donnés ni à partir des dictionnaires comme corpus d'exclusion. Le lexicographe risque toujours de laisser écouler des innovations, mais il faut établir une quête méthodologique.

4. ANALYSE PRATIQUE DE RECONNAISSANCE DE NÉOLOGISMES

Les néologismes renouvellent constamment les langues et les dotent des termes dont elles ont besoin pour désigner les nouvelles réalités du monde contemporain. Ces néologismes ont d'habitude un passage éphémère dans la langue, mais d'autres restent et rejoignent les dictionnaires généraux. Avant leur lexicalisation et leur inclusion, ils doivent être reconnus comme de nouveaux termes et leur contexte d'apparition et degré de diffusion doivent être évalués.

Dans ce parcours lexicographique de reconnaissance de néologismes, il faut premièrement trouver des mots nouveaux. Au niveau de sélection, c'est toujours une entreprise difficile car beaucoup de termes semblent nouveaux, sans l'être, spécialement pour un locuteur non francophone. Donc, le développement de l'intuition linguistique est important lors de la requête. Aussi bien que la confrontation dans les dictionnaires généraux de leur non inclusion.

Deuxièmement, une fois les néologismes retrouvés, il faut analyser globalement ce premier contexte d'apparition recensé et le domaine auquel il appartient. C'est donc le moment de se poser des questions : à quel besoin langagier répond ce nouveau terme créé ? Est-ce qu'il y avait déjà dans la langue un autre terme proche ? Comment il a été créé ? Si les réponses accomplissent les attentes lexicographiques prévues, c'est le moment d'approfondir l'étude des néologismes.

Il faudra, troisièmement, poursuivre l'analyse des néologismes mais cette fois-ci avec des exemples tirés de différentes sources réelles. Les exemples s'analysent suivant les critères lexicographiques, typographiques et contextuels précédemment étudiés. Cette analyse cherche à résoudre la question centrale autour de laquelle s'articule la requête néologique : ce mot nouveau, est-il un terme potentiel à se lexicaliser et rejoindre les prochaines éditions des dictionnaires généraux ?

Pour mieux comprendre le but des étapes énumérées, le propos des questions posées et, en général, les complexités du repérage néologique c'est intéressant de développer le parcours à l'aide des exemples.

Premièrement, il faut plonger dans la langue française et dans les médias qui l'entourent. Les médias sont une source puissante des néologismes et je me suis concentrée sur les médias de masse francophones. Je les ai parcourus pendant des semaines et j'ai recensé plusieurs termes susceptibles d'être des néologismes. Après avoir analysé les données, avoir éliminé quelques termes faussement tenus comme des néologismes et avoir vérifié leur absence dans les dictionnaires généraux, j'ai fait le choix. Les quatre néologismes dont je vais me servir pour illustrer cette analyse sont: *dédiabolisation*, *europhobe*, *Républicains* et *ZTI*.

Par la suite, j'ajoute le premier contexte où j'ai retrouvé chacun de ces termes. Ce premier contexte est fondamental. C'est lors de ces exemples qui ont attiré mon attention que j'ai repéré le potentiel néologique des termes.

Le néologisme *dédiabolisation* commençait déjà à s'entendre lors des débats reliés au Front National. Toutefois, c'est dans une interview au politologue Alexandre Dézé que je l'ai retrouvé par écrit pour la première fois et que j'ai pensé à son caractère nouveau. Le terme était à la tête du titre de l'interview fait par le journal Le Figaro :

Titre de l'article : « Dédiabolisation ? Parler de nouveau FN relève de la fiction politique. » (Source : Le Figaro, 1 mai 2015).

Pour le néologisme *europhobe*, c'est pendant la lecture de l'éditorial du magazine hebdomadaire *Le Point* que j'ai remarqué ce nouveau mot. Le terme apparaît dans un article de Franz-Olivier Giesbert, intitulé « *Grèce : le triomphe de la pensée magique* », le lendemain des élections législatives grecques de 2015:

Corps de l'article : « [...] Il y a pourtant toutes sortes de raisons de rejoindre le chœur des "pleureuses", dont les plaintes sont couvertes, ces jours-ci, par les cris de joie des partis souverainistes et des partis europhobes, à droite comme à gauche. » (Source: Le Point, 29 janvier 2015).

Le terme courant *républicain*, employé au pluriel *Républicains* et en tant que nom propre, est un néologisme sémantique que j'ai entendu pour la première fois dans l'émission radio Europe matin d'Europe 1. J'ai inclus l'extrait transcrit de l'émission diffusée en direct le 27 avril 2015 :

Corps de l'émission : « [...] Quant à la dénomination « *les Républicains* », Nicolas Sarkozy n'en démord pas : il assume le côté américain et martèle l'idée que ce nom correspond à celui d'un parti de droite. » (Source : Europe1, 27 avril 2015¹¹).

Pour le néologisme en sigles *ZTI*, c'est lors du débat de la Loi Macron que je l'ai retrouvé pour la première fois dans un article du journal Le Parisien. L'article, publié le 14 février 2015, combinait le signifié des initiales dans le titre de l'article : «*Loi Macron: l'Assemblée vote la création de "zones touristiques internationales"*», avec un emploi lexicalisé du sigle dans le corps. Cela a éveillé mon intérêt sur son potentiel néologique:

Corps de l'article : « [...] Il s'est cependant engagé à ce que "le gouvernement continue à travailler avec les exécutifs". Mme Mazetier a retiré un autre amendement qui établissait des "critères économiques objectifs" pour la création de ZTI, tel un pourcentage du chiffre d'affaires en détaxe. (Source : Le Parisien, 14 février 2015).

Deuxièmement, après avoir recensé ces premiers contextes où j'ai remarqué les néologismes, c'est le moment de s'en rapprocher et étudier leur domaine et contexte d'apparition. Selon Quemada : « Les indications de domaine

¹¹ Émission en ligne : <http://dai.ly/x2o3yw8> . Site visité le 24 août 2015.

n'indiquent pas seulement le champ d'expérience dont relève le mot [...], mais aussi à propos duquel on l'utilise. » (Quemada, 17 : 1984).

Cette fois-ci, j'avais précédemment choisi des exemples d'un même domaine et tirés des médias d'intérêt général pour uniformiser l'analyse. En matière néologique, il y a plusieurs domaines où la création néologique est très productive : l'informatique, la vie sociale, l'économie, la politique ou la santé, entre autres. Après tout, j'ai opté pour des exemples du domaine sociopolitique car c'est un domaine riche, qui présente moins d'emprunts et plus de diversité dans les procédés de création de mots nouveaux. Aussi, ce domaine touche la société et « les individus qui la composent évoluent considérablement, ce qui conduit à l'apparition de nouvelles mœurs, de nouveaux modes de vie qui dictent la prise de décisions sociopolitiques.» (Alaoui, 71 : 2008).

Ces nouveaux termes apparus : *dédiabolisation*, *europhobe*, *Républicains* et *ZTI* sont donc des néologismes sociopolitiques. Ils répondent à un besoin spécifique de la communication politique car « la parole occupe une place prépondérante en politique [...] et la politique dans la presse reste l'un des domaines les moins statiques en matière de néologie. » (Mady, 69: 2005). Parmi les néologismes, il peut avoir des créations neutres mais la plupart des créations sont connotés. Dans ces exemples, il y a adonc une envie médiatique et aussi propagandiste d'une idéologie sous-tendue par la création des termes. De plus, les périodes les plus productifs en mots sont les crises, « [...] qui sont souvent des périodes de profonde mutation. » (Mady, 72: 2005). Justement l'apparition de ces quatre néologismes coïncide avec des moments controversés où les médias et la société ont ressenti ce besoin d'énonciation.

Le néologisme *dédiabolisation* né des critiques au parti politique français Front National. Depuis qu'il est dirigé par Marine Le Pen, il tente d'effacer leurs références traditionnelles d'extrême-droite mais en conservant leurs fondamentaux. C'est un néologisme fortement connoté pour dénommer négativement cette stratégie politique. Après, le néologisme *europhobe* se

dégage d'une crise globale du sentiment européen. Il y a un refus croissant de la notion politique, économique et unioniste d'Europe, renforcé par l'apparition de nouveaux partis politiques de plus en plus notoires. Ce changement du mouvement politique européen éveille une soif d'expression néologique. Ensuite, le néologisme sémantique *Républicains* n'est pas une conséquence langagière d'une période de crise globale. C'est un nouveau terme généré par le baptême du parti politique UMP comme *Les Républicains*. Le parti politique a transformé ainsi le sens d'un terme commun. Cette nouvelle création de circonstance s'est étendue et est devenue multidimensionnelle. Elle a éveillé des polémiques par la transformation fortement connotée du sens d'un mot commun. Ce mot désignait les favorables à une « forme d'organisation politique dans laquelle les détenteurs du pouvoir l'exercent en vertu d'un mandat conféré par le corps social »¹². Dorénavant, il nomme aussi les détenteurs de ce parti politique français de droite. Enfin, le néologisme *ZTI*, qui désigne les « zones touristiques internationales » en forme siglé, est aussi une conséquence d'une période de mutation politique. Ce nouveau terme est relié à la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, populairement nommée Loi Macron car elle a été portée par le ministre d'Économie française Emmanuel Macron. C'est une proposition de loi du gouvernement de Manuel Valls qui a été finalement adoptée en juillet 2015. Ces sigles désignent donc de nouvelles zones de rayonnement international mais la dénomination ajoute aussi d'autres caractéristiques intrinsèques: ces zones sont particulièrement attractives pour les touristes, peuvent ouvrir en soirée, donnent le repos hebdomadaire par roulement...

Ces néologismes sont donc porteurs d'enjeux et ils sont une conséquence naturelle des périodes de crise qui s'alimentent par la guerre des mots du point de vue terminologique. Ils sont donc la réponse de la société et des médias face à un besoin langagier déclenché par un mouvement politique bouleversant.

¹² Définition de *république* extraite du dictionnaire Larousse en ligne. <http://www.larousse.fr/>
Site consulté le 20 août 2015.

Mis-à-part le néologisme sémantique *Républicains*, il n'y avait pas dans la langue française d'autres termes semblables, endogènes ou empruntés, qui désignaient ces mêmes réalités. Ces néologismes se comprennent seulement dans le domaine sociopolitique où ils sont nés. Leurs sens recherchés dépendent des relations pragmatiques entretenues autour du texte.

De plus, après avoir mis dans un contexte les exemples et avoir vu qu'ils correspondent à une nécessité de la langue, c'est le moment d'étudier comment ils ont été créés. Les quatre exemples suivent de processus de création lexicale propres à la langue française. Ils illustrent des voies diverses de créativité. Ainsi, cette diversité dans la façon de créer du lexique dénote la modernité de la langue française.

Le processus de création lexicale suivi par le néologisme *dédiabolisation* est l'affixation. Le base simple de départ est *diable* qui a reçu l'adjectif de plusieurs suffixes jusqu'à arriver au substantif dérivé *diabolisation* (*diable*>*diabolique*>*diaboliser*>*diabolisation*) qui va être le point de départ. L'adjonction de plusieurs suffixes progressifs provoque dans cet exemple deux changements de catégorie grammaticale par rapport au lexème de base. Ensuite, on adjoint au mot dérivé *diabolisation* le préfixe *dé-* pour obtenir le substantif néologique *dédiabolisation*. Contrairement aux suffixes, « les préfixes ont très rarement pour effet de modifier la classe grammaticale de la base » (Niklas-Salminen, 54 : 2013). Ainsi, le préfixe se borne à introduire une manipulation sémantique et formelle. De plus, les préfixes s'adaptent facilement à des classes de mots différentes et *dé-* apparaît avec des verbes, des adjectifs et des substantifs. Ce préfixe est l'expression de la négation.

Ensuite, le procédé de créativité lexicale retrouvé du néologisme *europhobe* est la composition néoclassique. Le mot *europhobe* est un lexème complexe à base multiple où le mot *Europe* tronqué et le suffixe emprunté grec *-phobe* se sont reliés pour créer le néologisme. Il y a une manipulation formelle et, dans certains emplois, aussi de catégorie grammaticale. Le néologisme *europhobe* joue le rôle

de substantif mais aussi d'adjectif. Le sens a été aussi modifié car les deux éléments apportent leur signification. Le lexème simple *Europe* > *euro* fait référence au continent, plus spécifiquement, à l'association politico-économique des états européens. Le suffixe grec *-phobe* signifie «qui déteste» ou «qui craint». Il sert à créer des substantifs ou des adjectifs qui définissent un individu qui manifeste cette haine ou cette peur. Cet affixe savant s'adhère librement au radical *Europe* tronqué et engendre le néologisme *europhobe*.

Dans le néologisme le mot *Europe* est tronqué. Il y a des auteurs qui considèrent *euro-* un préfixe en soi de nouvelle création. Toutefois, je suis pour l'idée d'*euro* comme la lexicalisation du mot tronqué *Europe* qui devient un lexème autonome qui sert à créer de mots nouveaux. C'est le même qui s'est passé, par exemple, avec la troncation *télé* du mot *télévision* :

La formation relativement récente du mot téléconférence mérite d'être examinée de plus près. On constate que le morphème *télé-* emprunté au grec (adverbe, « loin ») est devenu un nom français. Cette nouvelle base, issue par abréviation d'un nom composé, entre à son tour en composition avec d'autres bases pour former de nouveaux mots (*télé(vision)spectateur*, etc.). L'élément *télé* fonctionne donc dans le lexique français avec plusieurs valeurs. Dans *téléconférence*, *télévision* ou *téléphérique*, il a la valeur de l'adverbe grec qui signifie « au loin, de loin » ; en revanche, dans *télespectateur*, *téléfilm* *téléjournal*, il signifie « télévision » et assume le statut d'une base nominale, abréviation lexicalisée de *télévision*. (Niklas-Salminen, 76 : 2013).

Pour comprendre le mot nouveau, il faut appliquer sur lui une partie du sens des éléments de base. Donc, ce mot nouveau est tiré d'un nom propre, du toponyme *Europe*. Il sert de base pour faire la composition et renvoie, avec un autre sens plus complexe, à la réalité nommée par le nom propre. De plus, étant conjugué avec le suffixe *phobe* il y a l'expression du sentiment de crainte ou de haine qui se rajoute et donne le nouveau sens.

Puis, le processus de création lexicale suivi par le terme *Républicains* est la néologie sémantique. Le substantif *républicain* existait déjà mais le sens a été manipulé. C'est une nouvelle acception d'un terme existant par synecdoque¹³ car le terme dénomme le tout pour la partie. Ce nouveau sens du terme *Républicains* est polémique parce qu'il restreint le sens du mot à un seul parti politique, dans un pays où la République est le système politique accepté. Le néologisme dénomme ainsi un sous-ensemble par rapport à l'ensemble plus vaste qu'elle dénommait avant. Ce terme ajoute donc un autre sens au sens de départ.

Ce néologisme peut donc s'intégrer dans le sous groupe : *Néologismes par association de causes* qui fait partie du classement des néologismes à motivation double fait par Sablayrolles:

Certaines expressions néologiques n'évoquent pas une seule réalité mais deux en même temps. Derrière celle qui est désignée s'en profile une autre, antérieure, qui conditionne la manière dont on perçoit celle dont il est question. Nous parlerons dans ce cas-là de néologismes à double niveau de référence. (Sablayrolles, 391 : 2000).

Enfin, le processus de création lexicale suivi par le néologisme ZTI est la siglaison. Le sigle est formé par la première lettre du lexème complexe existant, *Zones touristiques internationales*, conformé par un substantif et deux adjectifs qualificatifs. Ces initiales donnent lieu à la forme siglée *ZTI* qui s'épelle [zetei]. Ce sigle néologique *ZTI* est homonyme du lexème complexe, ce qui favorise sa mémorisation et provoque la perte progressive de la reconnaissance de la signification des initiales. Malgré le changement formel, le sens reste et assez souvent le sigle s'impose. Comme dans l'exemple de *ZTI*, le fait d'être une forme abrégée et beaucoup plus concise et abrégée va favoriser son emploi dans la langue orale et les médias.

¹³ Suivant Jakobson et la différence établie entre métaphore et métonymie (Cf. 2.7 Néologie sémantique), je regroupe dans les métonymies les synecdoques pour des types de métonymies, présentant les synecdoques un lien indissociable entre deux référents et les métonymies entre deux objets autonomes.

Alors, ces termes tiennent les prévisions néologiques prévues car ils sont de termes nouveaux et fruit des besoins lexicographiques communs à une société. Maintenant c'est le moment de les étudier plus profondément grâce à d'autres exemples où les néologismes se relèvent. Le but de cette dernière étape est donc lancer une hypothèse sur le futur lexicographique de chacun des exemples.

Dans ce cas-là, j'inclus quatre exemples de chaque néologisme tirés de différentes sources, dont l'un avait été déjà présenté lors de la première partie de l'étude. Suivant le critère lexicographique, j'ai vérifié l'absence de ces néologismes dans les dictionnaires généraux français Larousse et Le Petit Robert éditions 2015. Ensuite, c'est le moment d'analyser selon les critères typographiques et contextuels les exemples forgés. Cependant, je n'analyse en profondeur que l'un des exemples pour illustrer ce qu'il faudra faire avec les autres. Du reste, je remarque des éléments intéressants à examiner lors d'une étude complète.

D'abord, le néologisme *dédiabolisation* avait été repéré pour moi pour la première fois dans le titre d'une interview du journal Le Figaro :

« Dédiabolisation ? Parler de nouveau FN relève de la fiction politique. »

C'est un article de presse écrite et le néologisme se retrouve en tête du titre. Il conforme par soi-même un seul énoncé interrogatif : « *Dédiabolisation ?* ». Ce positionnement stratégique avait déjà attiré mon attention au moment de détecter le possible néologisme. Selon les critères contextuels, c'est un emplacement déterminant car c'est le premier élément que le lecteur retrouve. Le fait que ce premier élément soit un néologisme n'est pas fruit du hasard. Les médias le font car la nouveauté éveille l'intérêt des lecteurs. De plus, l'inclusion d'un néologisme dans un titre est toujours remarquable parce que cela montre l'établissement du terme dans le lexique. C'est-à-dire, si un néologisme est inclus dans un titre d'article sans spécification c'est parce le terme, même s'il est

nouveau, il est en train d'entrer dans la langue. Le média raisonne ainsi que son public peut déjà le comprendre.

De plus, au cas il y aurait des doutes sur le sens de *dédiabolisation*, le terme est repris plusieurs fois dans l'interview et sa signification éclaircie. Que ce soit dans les questions posées : « *Vous rappelez dans l'étude que la dédiabolisation n'est pas une politique nouvelle amenée par la montée en puissance de Marine Le Pen. Faites-vous partie de ceux qui estiment que la création du FN était déjà en soit un acte de dédiabolisation?* »; que ce soit dans les réponses : « *La dédiabolisation fait partie du répertoire stratégique ordinaire du parti [...]* », la lecture complète du texte relie cette nouvelle création à une crise politique issue du Front National. D'ailleurs, et faisant attention encore aux critères contextuels, dans la question fournie avant il y a l'adjectif *nouvelle* qui qualifie la *dédiabolisation*. Le fait de qualifier le substantif avec cet adjectif renforce le caractère néologique du terme. Dans la question suivante, le néologisme est accompagné d'un autre terme nouveau *storytelling*: « *Le storytelling de la dédiabolisation est pourtant régulièrement mis à mal par les déclarations de Jean-Marie Le Pen.* ». C'est un autre indice contextuel qui informe de la nouveauté du terme : le néologisme devient complément de nom d'un autre néologisme emprunté. Même si le nouveau terme n'est pas marqué typographiquement dans cette interview, les indices contextuels sont larges pour arriver à le repérer et l'analyser ensuite.

D'autres exemples intéressants où j'ai aussi retrouvé le néologisme *dédiabolisation* sont :

- L'article du magazine hebdomadaire Challenge publié le 10 avril 2015 et intitulé :

« Marine contre Jean-Marie Le Pen: rupture ou storytelling de la dédiabolisation? »

Ce titre est suivi d'un chapeau où nous remarquons encore une fois le néologisme *dédiabolisation*, mais cette fois-ci le caractère néologique est signalé typographiquement avec des guillemets :

« Marine Le Pen peut-elle parachever la "dédiabolisation" du Front National en rompant avec son père, au moins complice objectif de l'opération? Non, car Jean-Marie Le Pen est désormais incontrôlable. »

- L'entrée du blog *Délits d'opinion* écrit par la politologue Cécile Lacroix-Lanoë qui a publié le 13 avril 2015 un texte dont le titre est :

« Front national : La dédiabolisation vraiment ? »

Le terme revient récurrentment dans le corps de l'entrée et comme dans l'exemple précédant, il est marqué typographiquement avec des guillemets. Mais aussi avec des marques contextuels comme l'adjectif *récurrent* qui montre la récente apparition du débat, et donc du terme pour le désigner.

« [...] le débat récurrent sur la "dédiabolisation" du Front national.

[...] Cette "dédiabolisation" est une stratégie clairement assumée par les leaders frontistes eux-mêmes. »

- L'interview à Nathalie Saint-Cricq faite pendant l'émission du journal de 20 heures de France 2 du 9 avril 2015. Le sujet était la rupture entre Marine Le Pen et son père Jean-Marie Le Pen et le terme *dédiabolisation* revient souvent dans l'exposé de la journaliste politique. De plus, ce terme est tellement clé dans l'émission qu'il apparaît dans le titre donné à l'émission sur le site web de la chaîne française :

« Nathalie Saint-Cricq : "Dernière étape de la dédiabolisation et première étape de la normalisation" du FN. »

Ensuite, le texte où j'avais retrouvé pour la première fois le néologisme *europhobe* était l'éditorial du 29 janvier 2015 du magazine hebdomadaire Le Point.

« [...] Il y a pourtant toutes sortes de raisons de rejoindre le chœur des "pleureuses", dont les plaintes sont couvertes, ces jours-ci, par les cris de joie des partis souverainistes et des partis europhobes, à droite comme à gauche. »

Dans cet éditorial le néologisme *europhobe* n'apparaît qu'une fois dans le corps de l'article et aucune typographie ne resaute son caractère nouveau. Toutefois, il fait partie d'un éditorial qui met en question le triomphe d'un nouveau parti politique. Il y a donc déjà dans le contexte les indices de changement et de crise. *Europhobe* qualifie ainsi un nouvel état d'esprit de plus en plus répandu partout en Europe. Spécifiquement dans cet exemple, il qualifie un parti politique. C'est justement dans les contextes changeants que le lexique tend à se procurer de nouveaux mots.

Malgré sa nouveauté et la possible méconnaissance des lecteurs, le néologisme n'est pas expliqué dans le texte. D'habitude, les néologismes ne sont pas assez évidents en soi pour que le mot puisse être compris avec hors contexte, même si leur sens s'appuie sur le contexte politique et social autour. Par ailleurs, cela ne pose pas un problème pour le néologisme *europhobe* car son sens peut être déchiffré grâce à sa forme. Les deux éléments qui le conforment sont facilement décomposables vu qu'ils sont aussi repérables dans d'autres mots du français courant. Les médias profitent donc de ces connaissances potentielles du public pour enrichir leurs publications des nouveautés qui les intéressent pour leur force évocatrice.

D'autres textes où ce néologisme *europhobe* est repérable sont :

- L'article de la rubrique Europe de la chaîne d'information en continu France 24. Le néologisme apparaît dans le titre et aussi dans le chapeau de l'article. Cet article est le résumé d'une émission diffusée par la chaîne le 16 octobre 2014 et qui est titrée :

« Parlement européen : le groupe europhobe de Nigel Farage dissous. »

Aussi bien dans le titre que dans le chapeau, le néologisme qualifie le substantif *groupe*. Donc, il est relié à ce nouveau contexte politique par sa signification mais aussi par la syntaxe car il est souvent complément des noms du domaine politique.

« Après la défection de l'eurodéputée Iveta Gridule, le groupe europhobe EFDD a été dissous du Parlement européen. »

Les marques lexicographiques de nouveauté sont aussi absentes dans cet exemple, mais le développement de l'article appuie encore une fois le caractère nouveau de la situation politique et, en conséquence, du terme. De plus, le critère contextuel est présent car dans le corps de l'article les références à la novation ne manquent pas, comme le début de cette phrase tirée de l'article illustre :

« Tout récemment formé au Parlement européen, le groupe europhobe Europe de la Liberté et de la Démocratie Directe (EFDD) a déjà été dissous. »

- Le programme de radio *La chronique politique* de radio de France Inter, site du groupe Radio France, a diffusé le 26 mars 2015 une émission dont le titre était : « *La crise : enfin une chance pour l'Europe ?* ». Cette émission d'actualité reprend deux fois le néologisme *europhobe*. Même si sa nouveauté n'est pas marquée typographiquement car c'est un texte oral, l'encadrement de crise politique européen met déjà dans un contexte nouveau la signification de ce néologisme.

« Un tweet, hier, de Ségolène Royal sur la situation à Chypre pourrait être révélateur d'un climat europhobe à droite comme à gauche. »

« Car en s'arrêtant là, la présidente de région ne fait que surfer sur un sentiment europhobe qui se répand chaque jour un peu plus à la faveur de la crise. »

De plus, les mots même qui entourent l'adjectif dans le texte remarquent l'idée d'expansion du sentiment et, par suite, du terme nouveau créé pour le désigner.

- L'article du journal *Libération* publié le 16 octobre 2014 présente le néologisme *europphobe* dans le titre. Dans cet exemple, le néologisme est employé en tant qu'un substantif.

« Les europhobes de l'Ukip ont déjà perdu leur groupe à Strasbourg. »

Lorsque des variations avec un néologisme sont menées à bout, cela met en évidence une certaine stabilisation du terme dans la langue française qui se permet même de l'introduire des modifications, enrichissant par la suite le discours journalistique. Dans ce cas c'est un changement de classe grammaticale. De plus, ce néologisme n'est pas exclusivement employé comme substantif dans cet article, mais encore le néologisme comme adjectif et comme substantif s'alterne tout au long de l'article.

«Le groupe europhobe Europe de la liberté et de la démocratie directe formé au Parlement européen a été dissous après la défection de son élue lettone, Iveta Grigule. »

« [...] les 17 élus du Mouvement Cinq Etoiles de l'europhobe italien Beppe Grillo [...] »

Après, le terme *Républicains*, en pluriel et en tant qu'un nom propre, est un néologisme sémantique que j'ai retrouvé pour la première fois dans une émission d'Europe 1 datée le 27 avril 2015.

« [...] Quant à la dénomination « *les Républicains* », Nicolas Sarkozy n'en démord pas : il assume le côté américain et martèle l'idée que ce nom correspond à celui d'un parti de droite. »

Le texte est une transcription de l'émission. Cette transcription est incluse dans un article qui accompagne la vidéo dans le site web d'Europe1. Dans l'émission, le néologisme n'est appelé qu'une seule fois. Toutefois toute l'émission y fait référence car elle parle de la polémique du changement de nom du parti politique UMP par celui des *Républicains*, volonté de Nicolas Sarkozy. Donc, même si le néologisme n'est pas évoqué, l'idée de nouveauté est présente. La nouveauté est justement la nouvelle signification attribuée au substantif *républicain* en pluriel. Ainsi, quoique le nouveau sens ne soit pas remployé dans l'émission le public voit déjà la nouvelle signification et prend conscience de la néologie sémantique, ce qui conditionne positivement l'installation du néologisme. De plus, dans l'article qui accompagne la vidéo, le néologisme apparaît encore une fois :

« Face à la volonté de Nicolas Sarkozy de rebaptiser l'UMP "les Républicains", la contestation prend de l'ampleur en interne. »

Dans ce cas, le contexte autour du terme *les Républicains* sert à remarquer la nouveauté à travers du verbe *rebaptiser* qui évoque un changement, mais aussi avec l'idée de *prendre de l'ampleur*. Cette collocation resaute l'importance et reconnaissance progressive du nouveau terme. Par ailleurs, quoique les indices contextuels et les explications apportées soient suffisants pour détecter le néologisme, il y a aussi des indices typographiques dans le texte écrit, pas repérables à l'oral. De cette manière, les deux fois que le néologisme *Républicains* est constaté dans le texte, il le fait entre guillemets pour attirer l'attention des lecteurs sur son caractère différent.

Enfin, cette création de circonstance, volonté personnelle d'un parti politique, rebondit peu à peu sur la langue française courante comme ces exemples montrent :

- L'article du journal La Dépêche du Midi, journal du sud de la France, compte sur un article publié 17 avril 2014 qui présente la querelle autour du néologisme.

L'article s'intitule :

« UMP : polémique sur «Les Républicains». »

Le texte s'articule autour de la polémique du nouveau nom. Le néologisme apparaît dans le titre, mais aussi nombreuses fois dans le corps de l'article. Les marques typographiques, cette fois-ci les guillemets, accompagnent toujours le terme marquant ainsi son caractère néologique. De plus, les indices contextuels que ce soit des noms comme *polémique*, *métamorphose* ; des adjectifs : *nouveau*, *immédiat* ; ou des verbes comme : *rebaptisée*, *changé*, entourent ce néologisme et sont aussi remarquables.

Par ailleurs, il y a une affirmation intéressante dans l'article où le nom *républicains* est employé comme nom propre et en pluriel. Néanmoins, cette fois-ci, le substantif ne se rapporte pas au nouveau sens, mais il enlève la synecdoque pour ne pas faire référence à une partie des républicains mais au tout. L'implantation du néologisme est ainsi mise en question, malgré les indices sur lesquels l'article compte.

« [...] Au point que l'avocat Christophe Lèguevaques, estimant que «les Républicains sont pluriels et variés » [...] »

- L'article du journal Le Monde publié le 26 mai 2015 met aussi en évidence la polémique autour du néologisme, de plus en plus remarquable. En revanche, cette polémique ne fait qu'accroître la diffusion de la nouvelle signification dans la langue française du quotidien et, par la suite, augmenter ses chances d'implantation. Le titre de cet article énonce :

« Les Républicains : la validité du nouveau nom jugée en appel le 24 septembre. »

Dans cet article, il n'y a pas de marques typographiques de nouveauté, mais les références à la néologie sémantique du substantif se présentent dans le titre et se poursuivent tout au long du texte. Par ailleurs, il y a une sous-partie dans l'article où, comme dans l'article précédent, la synecdoque est enlevée pour critiquer le néologisme. Le substantif *républicains* dénomme ainsi tous les détenteurs de la République. Dans cette partie de l'article, il y a des affirmations de spécialistes à tenir en compte lors de l'étude :

« Le vrai problème, c'est qu'ils sont en train de s'appropriier et de transformer le sens d'un mot commun. »

« Nous sommes tous républicains de par l'article premier de la Constitution »,

- La vidéo, publiée dans la rubrique Politique du site internet du magazine d'actualité L'Express le 10 juin 2015, expose de petites interviews faites à de différents membres du parti politique *Les Républicains* lors des élections primaires. Le titre de la vidéo est concis :

« Les Républicains se penchent sur les modalités de la primaire. »¹⁴

Dans ce titre, le néologisme *Républicains* apparaît dans un emplacement clé et n'est pas marqué ni typographiquement ni par le contexte. Malgré l'absence des marques de nouveauté et après les polémiques, le sens nouveau du nom propre est compris. Par conséquent, la néologie sémantique du terme s'est établie.

Dernièrement, il y a le néologisme en sigles *ZTI* que j'ai recensé pour la première fois dans le corps de l'article du journal Le Parisien, publié le 14 février 2015 lors du débat de la Loi Macron :

« [...] Il s'est cependant engagé à ce que "le gouvernement continue à travailler avec les exécutifs". Mme Mazetier a retiré un autre amendement qui établissait des "critères

¹⁴ Lien de la vidéo : http://videos.lexpress.fr/actualite/politique/video-les-republicains-se-penchant-sur-les-modalite-des-la-primaire_1688078.html . Visité le 20 août 2015.

économiques objectifs" pour la création de ZTI, tel un pourcentage du chiffre d'affaires en détaxe. »

Dans cet article, le sigle ZTI apparaît lexicalisé mais la signification des initiales s'est fait préalablement dans le texte. D'abord dans le titre, il apparaît la définition *zones touristiques internationales*. Elle apparaît entre guillemets et accompagné du terme *création*. Donc, ce titre situe déjà dans un contexte avec de nouvelles conceptions. Au début du corps du texte, la définition se reprend accompagnée du même nom *création*, mais cette fois-ci il est aussi accompagné du sigle *ZTI* entre parenthèse. À partir de ce moment, toutes les références à ces zones spécifiques, stipulées par la Loi Macron, se font avec l'emploi du sigle néologique. Toutefois, le lecteur avait besoin de cette explication du sens avant car ce n'était pas possible de le déchiffrer tout simplement par le contexte.

De plus, le reste de fois que le sigle néologique apparaît dans l'article, il vient renforcé par des termes ou des explications qui resautent sa nouveauté. Des exemples tirés de l'article sont : « *La création de ZTI [...]* », « *[...] précisant dans la définition des ZTI "l'importance (des) achats"* » ou « *les ZTI sont synonymes d'une extension du travail dominical* ». Cependant, ces précisions montrent aussi une certaine méconnaissance encore du sens du néologisme. En outre, le contexte est riche en sigles, ce qui encourage l'inclusion d'autres. Il y a des sigles largement connus et employés par la population française, tel que *PS* (Parti Socialiste). En revanche, il y a d'autres aussi nouveaux comme *PUCE*, qui se fait suivre d'une explication et qui a moins de chances de s'installer dans la langue française car il est moins diffusé. Les indices contextuels sont donc riches pour faire resauter la nouvelle création qui s'emploi indépendant. Par la suite, les critères typographiques sont absents car c'est suffisant avec ce qui entoure le néologisme *ZTI* pour se rendre compte qu'il s'agit dans un terme nouveau.

Dès que la signification du néologisme siglé est incluse, les sigles développés ne s'emploient plus dans le texte. Cela s'explique justement par l'affirmation d'Ibrahim : « la forme réduite acquiert le plus souvent une autonomie et une

complexité par rapport à la forme dont elle est issue qui relèvent plus du néologisme que de la variante strictement économique.» (Ibrahim, 44 : 1989). Mais la question économique est aussi importante dans les médias. L'économie linguistique est très présente dans la langue journalistique. Elle cherche à être claire, concise et innovante, et lorsqu'elle emploie un sigle néologique toutes ces caractéristiques se retrouvent. Les médias profitent alors des créations, mais ils encouragent aussi leur emploi et diffusion.

D'autres exemples montrent comment les médias se servent du sigle néologique *ZTI* :

- Le site officiel du gouvernement français www.vie-publique.fr est une action pour faciliter l'accès des internautes aux ressources utiles pour connaître les sujets qui animent le débat public. Dans la rubrique *Panorama des lois*, qui suit les grandes étapes de l'activité parlementaire, il y a une entrée consacrée au projet de loi Macron publiée 12 décembre 2014.

Dans le corps de l'entrée, le néologisme *ZTI* se retrouve deux fois. Premièrement, il s'insère marqué typographiquement entre parenthèse après la référence aux zones touristiques internationales. Secondement et après avoir donné l'explication, le sigle néologique est déjà employé isolément. Le contexte de changement des lois aide à s'apercevoir du caractère nouveau du terme et l'inclusion d'autres nouveaux sigles enrichit le texte en matière néologique.

- L'article du magazine en ligne Slate est intéressant car il y a des innovations linguistiques résultantes de la loi Macron. C'est un article de la rubrique Économie mais qui réfléchit à son temps sur les conséquences linguistiques que ces changements provoquent dans la langue. L'article s'intitule :

« Arafer, ZTI, SPFPL: avec la loi Macron, il suffira d'un sigle. »

Ces sigles néologiques et d'autres s'expliquent dans le corps de l'article, mais le fait d'être inclus dans le titre annonce déjà une certaine présence de ces termes. Il y a une attente du côté du public de compréhension ou intuition s'il connaît la loi. De plus, que ce soit dans le titre, que ce soit dans le corps de l'article il y a des références à la « [...] *pratique très prisée de l'administration française: la création d'acronymes pour tout.* ». En revanche, le texte critique aussi cette apparition parfois disproportionnée des sigles néologiques dans la langue française et comment c'est difficile que tous arrivent à se lexicaliser.

L'article ne marque pas typographiquement les néologismes car l'article en soi tourne autour des créations. C'est ainsi un texte économique qui tire parti des questions lexicographiques et néologiques pour argumenter. Les médias s'intéressent ainsi en théorie à la langue mais aussi en pratique par l'usage qu'ils en font.

- Le site web www.allochomage.com présente une liste des « *zones ZTI et des villes autorisées dans le travail du dimanche* ». C'est une sorte de guide informative pour ces visiteurs. Dans cette liste, il y a une référence à la signification des sigles, mais elle n'est pas reliée ou collée au sigle. Le sigle apparaît ainsi lexicalisé et son sens est supposé compris par les lecteurs. De plus, il y a des références à des villes connues avec certaines caractéristiques qui aident à pressentir ce qui sont les ZTI et pourquoi ils sont caractérisés. Dans ce site, c'est plus important à analyser les références spécifiques à des villes que les éléments contextuels ou typographiques.

Enfin, et après avoir extrait et analysé différents exemples des néologismes donnés, j'ai les éléments nécessaires pour résoudre que ces nouveaux mots sont des termes potentiels à se lexicaliser et à rejoindre les éditions à venir des dictionnaires généraux, perdant ainsi la catégorisation néologique. Les étapes à suivre pour arriver au bout d'une requête néologique sont difficiles mais elles permettent de vérifier si un terme est isolé ou revient récurrentement. Il y a

également des questions à tenir en compte comme l'intervalle de temps entre le premier et le dernier recensement, car comme le lexicographe Hölttä remarque : « [...] la néologie implique la nouveauté et la datation de chaque néologisme était un facteur essentiel pour l'analyse. » (Hölttä, 200: 2006).

Aussi bien, les sources où les exemples ont été repérés sont d'importance. Dans cette étude, la plupart des exemples sont tirés des journaux nationaux car comme apparaît dans cette affirmation de González Hernández :

Comme moyen de communication, la presse écrite fournit une intéressante matière première, pourvue de tout un éventail de possibilités d'exploration : « *Jouant avec et sur les mots, en usant de la langue selon un mode qui lui est propre, le journal éclaire, transforme, commente, organise l'information* » (Cipra, Hermelin : 1981, 76). » González Hernández, 111 : 2007).

Par ailleurs, mes sources ne se limitent pas à la presse écrite car tous les moyens : la radio, la télé... sont des fructueuses sources néologiques. De plus, ces médias sont accessibles à tous, ils ne ciblent pas leur public. Ces médias de masse sont proches de la plupart des usagers de la langue française encourageant ainsi la diffusion de nouveaux termes qu'ils incluent.

Malgré ces arguments, il faut tenir en compte que les néologismes proposés n'apportent pas de cautions de type normatif. Ils sont des néologismes lorsqu'il y a pour moi, et pour d'autres usagers de la langue, la perception de la nouveauté. En dépit des évidences, cela n'est pas catégorique pour tous les locuteurs comme resaute Candel :

L'ouverture qu'un rédacteur manifeste envers le domaine de spécialité d'un vocabulaire spécialisé lui fait appréhender les unités lexicales de ce domaine d'une façon radicalement différente de celle de son collègue résolument généraliste. Tel « néologisme » spécialisé, trop particulier pour être retenu chez l'un, devient un terme courant et important chez l'autre. Certes, des règles et des principes utilement établis et très efficaces guidaient l'équipe de

rédaction, mais la rédaction devant l'inconnu ou la nouveauté demeure imprévisible. (Candel, 122 :2008).

Tout compte fait, proposer des néologismes est un choix bien qu'ils présentent déjà une récurrence, une stabilité d'emploi et une forte diffusion. Leur succès et acceptation dépendent finalement du « positionnement du référent dans l'univers de croyance de la communauté des locuteurs et/ou dans ses pratiques [...] » (Petit, 577 :2009), aussi bien que d'une capacité d'être de plus en plus compris hors contexte jusqu'à leur lexicalisation. Donc, malgré toutes les chances défendues de ces créations de se lexicaliser et de rejoindre le stock des dictionnaires, elles pourront également se perdre dans les limbes lexicographiques. D'où, l'espérance de vie d'un néologisme est indevinable.

CONCLUSION

Au début de leur apparition, les néologismes ont éveillé des critiques car des puristes du langage les trouvaient inutiles ou ridicules. Le passage du temps a néanmoins montré qu'ils sont la conséquence nécessaire du cycle du temps et a déclenché la naissance d'une science lexicale pour les étudier. L'apparition de nouveaux mots est donc l'exemple infailible de la vitalité de la langue et d'une imagination poétique toujours aux aguets. La langue s'efforce sans arrêt pour rendre le lexique plus diversifié, nuancé et adapté à son époque. Autrement dit, la langue capte, réadapte, démonte, recolle, tronçonne et bouge pour s'enrichir des créations : « Chaque jour se créent de nouveaux mots et, dans sa course perpétuelle contre le lexique, le lexicographe est inévitablement perdant : il sera toujours devancé par le dernier apparu des néologismes. » (Mitterrand : 85, 1996). Par la suite, le lexicographe est dépassé parce que la néologie est en soi une activité humaine qui émerge des individus et qui a un impact sur eux aussi. Le néologisme est ainsi le produit d'une société. Parmi les néologismes présentés lors du travail, j'ai attiré spécialement l'attention sur les créations sociopolitiques pour montrer que, quel que soit le domaine et le type de création, le plus important c'est que les néologismes naissent avec une même motivation : nommer les nouvelles réalités et combler les besoins d'expressivité.

Nonobstant, ce qui différencie les néologismes sont les procédés de création lexicale. Le français moderne est une langue vivante et ses processus de création le reflètent, malgré l'arrivée croissante des emprunts. Cette approche m'a permis de saisir la force créatrice du français, ses procédés les plus répandus et son potentiel pour se renouveler. Ainsi, l'étude de la néologie et ses procédés illustrent bien les rapports complexes entre le monde et le langage.

Une fois les néologismes créés, la langue se retrouve face à un champ vaste et divers de termes. La diversité est le reflet d'un emploi réel de la langue et c'est justement cela qui rend la néologie un champ d'études large et nécessaire. C'est

alors le moment d'observer, de repérer, d'analyser et de décider, à savoir, le moment clé lors d'une étude néologique. L'observation se sert de la langue quotidienne et des médias de masse qui, comme cette étude a montré, sont des sources fructueuses de diffusion néologique. Le repérage s'appuie sur les critères étudiés, mais c'est aussi important la conception de néologie acquise et l'intuition néologique conformée tout au long de ce travail. Tous ces éléments ont été indispensables pour l'analyse mise en pratique qui s'est basé logiquement sur des exemples forgés. Enfin, le choix des néologismes doit être pertinent et tenir compte des récurrences, la durée variable de la nouveauté et la relativité des néologismes dans les circonstances linguistiques.

Or, ce travail m'a montré que la néologie n'est pas une science exacte. Malgré les intuitions, les analyses, les études et les hypothèses lancées sur le futur des créations nouvelles, personne ne peut assurer absolument qu'un néologisme va entrer dans la langue pour y rester sans date de sortie. Ainsi, la proposition de Gilbert est un bon point final à ce travail : « C'est dans la parole qui se situe la création des mots avant qu'ils ne prennent place dans le lexique de la langue. » (Guilbert, 3586 : 1973).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALAOUÏ, Khalid (2008): «La néologie chez Larousse. Traitement et analyse d'un corpus de néologismes», dans Sablayrolles, Jean-François (dir.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*. Paris, H. Champion, 61-84.

ARRIVÉ, Michel, Françoise Gadet et Michel Galmiche (1986): *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris, Flammarion.

ARTAUD, Antonin (1989): *L'arve et l'aume ; suivi de 24 lettres à Marc Barbezat*. Décines-Charpieu, L'Arbalète.

CABRÉ I CASTELLVÍ, María Teresa, M.Rosa Bayà, Elisenda Bernal et Judit Freixa Aymerich (2000): «Evaluación de la vitalidad de una lengua a través de la neologia: a propósito de la neologia espontanea y de la neologia planificada», dans Chevalier, Jean-Claude et Marie-France Delport (dirs.), *La fabrique des mots : actes du colloque « La Néologie Ibérique »*. Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 91-124.

CANDEL, Danielle et Virginie Tombeux (2008): «Aspects de la néologie de spécialité en lexicographie générale : à propos du nucléaire dans *Le Trésor de la langue française* », dans Sablayrolles, Jean-François (dir.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*. Paris, H. Champion, 101-125.

CARTIER, Emmanuel et Jean-François Sablayrolles (2008): «Néologismes, dictionnaires et informatique». *Cahiers de Lexicologie*, 93. Paris, Didier Erudition, 175-192.

CHATEAUBRIAND, François-René, (1982, [1848]): *Mémoires d'outre-tombe*. Paris, Flammarion.

DINCĂ, Daniela (2010): «La néologie et ses mécanismes de création lexicale», dans Scurtu, Gabriela et Daniela Dincă, *Typologie des emprunts lexicaux français en roumain. Fondements théoriques, dynamique et catégorisation sémantique. Revue de Linguistique Romane*, 74. Strasbourg, Société de Linguistique Romane, 589-604.

DUBOIS, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin et al. (2001): *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.

FRANCETERME (Ministère de la Culture et de la Communication). [Site web: <http://www.culture.fr/franceterme> ; visité le 7 juillet 2015].

GAUDIN, François et Louis Guespin (2000): *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.

GONZÁLEZ HERNÁNDEZ, Ana Teresa (2007): «Recours expressifs et curiosités du langage journalistique dans l'enseignement/apprentissage du FLE», dans Santos, Ana Clara (org.), *Descontinuidades e confluências de olhares nos estudos francófonos*, 2. Algarve, Universidade do Algarve, 103-112.

GONZÁLEZ HERNÁNDEZ, Ana Teresa (2009): «Nuevos procesos morfológicos en la sociedad francesa actual: Siglas, acrónimos, acortamientos y otras combinaciones.», dans Santa Bañeres, Àngels et Cristina Solé i Castells (coord.), *Texto y sociedad en las letras francesas y francófonas*. Lleida, Universitat de Lleida, 660-670.

GUILBERT, Louis, René Lagane et Georges Niobey (1971-1978): *Grand Larousse de la langue française*, 3. Paris, Larousse.

HÖLTTÄ, Kaisa (2006): «La néologie et les néologismes dans la langue journalistique belge». *Romance Philology*, 60. California, University of California Press, 118-210.

HUMBLEY, John (2008): «Les dictionnaires de néologismes, leur évolution depuis 1945 : une perspective européenne», dans Sablayrolles, Jean-François (dir.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*. Paris, H. Champion, 37-60.

IBRAHIM, Amr Helmy (1989): «Productivité par abréviation, réduction ou effacement ». *Recherches et Applications, numéro spécial Lexiques*. Paris, Hachette, 1989, 43-50.

ISO 4 (1997) : *Information et documentation - Règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres des publications*. [Site web: <http://www.iso.org/iso/home.htm> ; visité le 9 juillet 2015].

MADY, Maya (2005): *La néologie en politique*. Beyrouth, ETIB (École des traducteurs et d'interprètes de Beyrouth).

MERCIER, Louis Sébastien (2009, [1801]): *Néologie*, éd. Jean-Claude Bonnet. Paris, Belin.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. [Site web: <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>; visité le 7 juillet 2015].

MITTERRAND, Henri (1996) : *Les mots français*. Paris, Presses Universitaires de France.

NIKLAS-SALMINEN, Aïno (2013): *La lexicologie*. Paris, A. Colin.

PETIT, Gérard (2009): *La dénomination : approches lexicologique et terminologique*. Louvain, Paris, Peeters.

QUEMADA, Bernard (1984): *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Néologismes du français actuel*, 24. Besançon, Imprimerie de l'Institut national de la langue Française.


SABLAYROLLES, Jean-François (2000): *La néologie en français contemporain: examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris, H. Champion.

SABLAYROLLES, Jean-François (2008): «Néologie et dictionnaire(s) comme corpus d'exclusion», dans Sablayrolles, Jean-François (dir.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*. Paris, H. Champion, 19-36.

WIKILF site appartenant à la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (Ministère de la Culture et de la Communication). [Site web: <http://wikilf.culture.fr/>; visité le 7 juillet 2015].

ANNEXE

Annexe 1

cybermilitant, -e, n.  

Domaine : POLITIQUE

Équivalent étranger : netroot (en), netroots activist (en)

Voir la fiche complète

cybermilitant, -e, n. *Journal officiel* du 04/03/2012

Domaine : POLITIQUE

Définition : Partisan d'une cause, notamment politique, qui utilise les moyens de communication électroniques pour la faire avancer.

Voir aussi : [dissident. -e en ligne](#)

Équivalent étranger : netroot (en), netroots activist (en)

Annexe 2

À mots découverts

Recommandation sur le terme Euro

Communiqué de la Commission générale de terminologie et de néologie
Octobre 2001

Un euro, des euros, des centimes

Les règles d'écriture et de prononciation concernant la monnaie unique européenne ont été publiées au *Journal officiel* du 2 décembre 1997. Elles ont été confirmées par l'article L. 111-1 du Code monétaire et financier (*Journal officiel* du 16 décembre 2000) aux termes duquel :

« La monnaie de la France est l'euro. Un euro est divisé en cent centimes. »

• Les termes « euro » et « centime » commencent par une minuscule et prennent la marque du pluriel. Il convient donc d'écrire : des euros, des centimes.

• Le terme « cent » employé dans les textes officiels de l'Union européenne doit se prononcer comme l'adjectif numéral « cent » [sɑ̃], commencer par une minuscule et prendre la marque du pluriel : des cents.

• Euro commençant par une voyelle, il convient de faire la liaison normale à l'oral et de prononcer : un-N-euro [ənoro]; des-Z-euros [desozo]; cent-T-euros [sɑ̃taro]; six cents-Z-euros [siksɑ̃tozo].

Vous cherchez à le dire en français ?

Le réflexe

FranceTerme

Consultez le nouveau site du ministère de la Culture et de la Communication

www.FranceTerme.culture.fr

Delegation générale de la langue française et aux langues de France
8 rue des Pyramides 75001 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 18 73 00, Télécopie : 33 (0) 1 40 18 36 76
Courriel : dgfl@culture.gouv.fr
Internet : www.dgfl.culture.gouv.fr
ISBN imprimé : 1961-4770 - ISSN en ligne : 1961-4804

Vous pouvez le dire en français

Delegation generale a la langue française et aux langues de France

Novembre 2008

Vous pouvez le dire en français

La mode est aux mots venus d'ailleurs, parfois difficiles à comprendre, à prononcer ou à écrire, pour la plupart des gens. Pourtant, le plus souvent, les mots équivalents existent en français.

En effet, pour désigner les réalités nouvelles qui se créent constamment, des termes français sont recommandés par des spécialistes et publiés avec leur définition au *Journal officiel* de la République française. Il est vrai que ces termes appartiennent au vocabulaire technique ou scientifique ; mais science et technique sont entrées dans notre univers quotidien.

Ces nouveaux termes français sont encore peu répandus. Plus nombreux nous serons à les employer, plus facilement ils entreront dans l'usage, plus vite ils deviendront familiers et sembleront avoir toujours existé.

Le français aussi est une langue moderne

Les termes présentés ici sont recommandés par la Commission générale de terminologie et de néologie. Ils sont publiés au *Journal officiel* et doivent être obligatoirement employés par les services de l'État en lieu et place de termes étrangers.

Tous les termes publiés se trouvent sur le site www.franceterme.culture.fr.

Vous dites déjà

capital-risque
au lieu de : *venture capital*
Investissement à risques assorti de gains potentiels élevés [...].
Publié en 1990, *Journal officiel* du 22 septembre 2000

capitaux flottants
au lieu de : *hot money*
Capitaux en quête de placements permettant la meilleure rentabilité à court terme [...].
NB. On dit aussi, en période de crise, « capitaux féroces ».
Publié en 1987, *Journal officiel* du 22 septembre 2000

courtier
au lieu de : *broker*
Intermédiaire qui agit sur les marchés financiers pour le compte de tiers.
Journal officiel du 28 juillet 2001

Les mots nouveaux de la finance se multiplient, mais en saisit-on vraiment le sens ? Tout le monde n'est pas spécialiste, mais doit pouvoir comprendre les spécialistes.

Vous pouvez dire aussi

obligation de vigilance
au lieu de : *due diligence*
Ensemble de prescriptions légales imposant, aux établissements de crédit [...], des contrôles visant à identifier leur intercouteur et l'origine de ses ressources.
Journal officiel du 28 décembre 2006

panique bancaire
au lieu de : *banking panic, bank run*
Afflux soudain de clients [...] qui se pressent aux guichets des banques pour retirer leurs avoirs.
Journal officiel du 19 novembre 2008

resserrement de crédit
au lieu de : *credit crunch*
Phénomène selon lequel les banques rationnent quantitativement leur offre de crédits [...].
Publié en 1994, *Journal officiel* du 22 septembre 2000

titrisation
au lieu de : *securitization*
Technique subissant à des formules de crédit bancaire des formules de titres négociables ou de contrats [...] émis dans le public [...].
Publié en 1990, *Journal officiel* du 22 septembre 2000

opérateur, -trice de marché
au lieu de : *trader*
Personne qui réalise [...] des opérations de couverture, de placement ou de spéculation sur les marchés financiers.
Journal officiel du 28 décembre 2006

option sur titres
au lieu de : *stock option*
Dans une acception courante, « option sur titres » désigne une option d'acquisition ou de souscription d'actions [...] offerte par une entreprise à ses salariés ou ses dirigeants, à des conditions préférentielles et à des fins d'intéressement.
Journal officiel du 12 mai 2000

profiteur, -euse ou passager clandestin
au lieu de : *free rider*
Agent économique profitant d'un bien ou d'un avantage collectifs sans en supporter les frais [...].
Journal officiel du 19 novembre 2008

titre-risque
au lieu de : *insurance-linked security (ILS)*
Titre émis par une structure de titrisation pour refinancer les risques d'entreprises d'assurances.
Journal officiel du 19 novembre 2008

avertissement (sur les résultats)
au lieu de : *profit warning*
Communication publiée par une société cotée [...] afin d'informer le marché que les perspectives de résultats doivent être modifiées.
Journal officiel du 30 janvier 2008

couverture
au lieu de : *hedging*
Opération de marché ayant pour but de couvrir un risque [...] provenant d'une fluctuation des cours des titres, des devises ou des taux d'intérêt.
Publié en 1989, *Journal officiel* du 22 septembre 2000

extraterritorial, adj.
au lieu de : *off-shore*
Publié en 1987, *Journal officiel* du 22 septembre 2000

fonds spéculatif
au lieu de : *hedge fund*
Fonds d'investissement à haut risque [...].
Journal officiel du 14 août 1998